

Normandie Ecospace (siège à Arques-la-Bataille), vient d'être labellisée Tiers-Lieu par la Région, une appellation visant à offrir aux professionnels un parcours cohérent pour le développement de la culture numérique par l'usage du coworking. Le tiers-lieu NES rassemble des salles de réunion, des espaces de coworking, ainsi qu'un parc de machines, dont une imprimante 3D ou encore une machine à découpe laser pour bois, plastique et métal.